Envoyé en préfecture le 06/01/2026
Reçu en préfecture le 06/01/2026
Publié le
ID : 022-212202725-20251217-DB852025BIS-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT des Côtes d'Armor

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE de SAINT-AGATHON

Séance du 17 décembre 2025

Date de convocation : 12 décembre 2025
Date d'affichage : 12 décembre 2025

En exercice : 15
Présents : 11
Votants : 13

Le dix-sept décembre deux mille vingt-cinq, à vingt heures, le Conseil Municipal de SAINT-AGATHON, légalement convoqué, s'est réuni, en séance publique, en Mairie, sous la présidence de Madame Anne-Marie PASQUIET, Maire.

Présents : Mme Anne-Marie PASQUIET – M. Christian NAUDIN, Mme Elisabeth PUILLANDRE – Mme Manuéline HARRIVEL - M. Pierre NORMANT - M. Patrick COAT - Mme Sylvia GUELOU - Mme Delphine NEDELEC - Mme Ludivine LEMARCHAND - Mme Jocelyne LE MAGOAROU - M. Hubert COZ

Absents excusés ayant donné procuration : M. Benoît QUEFFEULOU (procuration à Mme NEDELEC), Mme Morgane THIEUX-LAVAUR (procuration à Mme le Maire)

Absente : Mme Annaïg ETIENNE, Mme Antinéa FAMEL

Secrétaire de séance : M. Christian NAUDIN

DELIBERATION 85/2025
DEMANDE DE SUBVENTION DETR DSIL – RENOVATION ENERGETIQUE DU GROUPE SCOLAIRE – ANNEE 2026

Une demande de subvention au titre de la DETR avait été sollicitée en 2024 au titre de la campagne 2025. Le projet n'a pas obtenu la subvention espérée. Comme le permet l'appel à projets 2026 paru il y a quelques semaines, il est proposé de re déposer le dossier avec un plan de financement adapté, avant le 9 janvier 2026. La phase PRO permet de définir le projet de manière précise et détaillée, juste avant la phase de consultation des entreprises et la réalisation des travaux. L'estimation du montant des travaux est affinée et un planning est proposé. La dépense subventionnable identifiée lors de la phase PRO s'élève 2 158 600 € HT (montant total sans option). La demande de subvention est phasée sur 2 années (2026-2027) suivant le planning prévisionnel du maître d'œuvre.

Estimatif du montant des travaux (construction des nouvelles classes et extension) réalisés en 2026 : 948 800 HT

Estimatif du montant des travaux réalisés en 2027 : 1 210 600 € HT

Le plan de financement prévisionnel de cette opération pour 2026 est le suivant :

Sources	Types d'aide	Montant prévisionnel	Taux
Financements publics			
Etat	Fond Vert (acquis)	245 000 €	25,8 %
Etat	DETR / DSIL	237 000 €	25 %
Conseil Régional	Bien Vivre en Bretagne (acquis)	225 000 €	23,7 %
ADEME SDE	ACTEE (acquis)	60 000 €	6.3 %
Auto financement		181 000 €	19 %
Total HT		948 000 €	100 %

Entendu l'exposé de M. NAUDIN

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à la majorité (1 abstention : M. COZ)

APPROUVE le plan de financement exposé

AUTORISE Mme la Maire à solliciter une subvention au titre de la DETR / DSIL et de tout autre co-financeur éventuel

Pour extrait conforme,
La Maire,